

04 avr 2014 -18:37

Appartient à [Conseil des ministres du 4 avril 2014](#)

Première partie du programme 2014 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi des nouveaux prêts d'Etat qui ont reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit des prêts suivants :

- un prêt d'État d'un montant de 8.885.100 euros au profit du Togo pour le financement d'un projet de dragage dans le port de Lomé ;
- un prêt d'État d'un montant de 8.160.000 euros au profit du Kenya pour le financement d'un projet d'approvisionnement en eau potable dans le comté de Kaijado.

Le Conseil des ministres a par ailleurs augmenté le prêt d'Etat accordé au Kenya pour la livraison de matériel aux services d'incendie de Nairobi de 5.435.000 à 6.800.000 euros afin de satisfaire aux conditions de l'arrangement de l'OCDE.

Le Conseil a également annulé le montant approuvé de 1.400.650 euros du prêt accordé au Ghana le 10 juillet 2009 mais qui n'a pas encore été signé, pour le financement de la livraison et de l'installation de 12 blanchisseries liées à des hôpitaux existants.

Enfin, le Conseil des ministres a pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2014.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier
ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce
extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

02 501 83 11